

Procès-verbal de classement n° RS11-116/A

Reconduction n° 16/1

Etablie conformément à l'arrêté du 22 mars 2004 modifié

« Valide toutes les extensions de classement liées au procès-verbal de classement. »

N/Réf : 26066604 - RA/SL-244

Seule cette reconduction électronique accompagnée de son procès-verbal de classement électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Cette reconduction électronique est conservée au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de cette reconduction électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

A LA DEMANDE DE : **ROCKWOOL France SAS**
111 Rue du Château des Rentiers

75013 PARIS

CONCERNANT :

**Système de protection pour plancher béton référence « ROCKFEU COFFRAGE »
d'épaisseur 50 à 140**

DATE DE L'ESSAI : **14/12/2011**

DUREE DE VALIDITE : Ce procès-verbal de classement délivré le 14 décembre 2011 et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au : **14 DECEMBRE 2021**

NOTA : passé cette date, ce procès-verbal de classement n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une fiche de reconduction délivrée par le présent laboratoire agréé. Des extensions pourront être délivrées pendant la validité du procès-verbal.

Remarques : Sans objet

Fait à Marne-la-Vallée, le 14 décembre 2016

Le Responsable de pôle
Division Mécanique et Résistance au feu

Romuald AVENEL